

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de
l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement
chargé de l'Eau et de l'Environnement

Royaume du Maroc
المملكة المغربية



كتابة الدولة لدى وزارة الطاقة والمعادن

والماء والبيئة

المكلفة بالماء والبيئة

قطاع البيئة

الكتابة العامة

مديرية التقنين و المراقبة

Département de l'Environnement
Secrétariat Général

Direction de la Réglementation et du
Contrôle



RAPPORT

Programme carburant et véhicules propres au Maroc

- Atelier Régional sur Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air. Rabat 12-13-14 avril 2010.
- Campagne de contrôle de Gaz d'échappement ; Rabat 8-9-10 avril 2010.
- Journées de sensibilisation et d'information sur la qualité de l'air au sein des établissements scolaires

16 avril 2010



Séance d'ouverture : de gauche à droite : Mme Jane AKUMU, PNUE
Mr Brahim ZYANI, Directeur de la Réglementation
et du Contrôle, Département de l'environnement
Mr Hafid EL OUALJA, Chef de Service des Normes
et Standards, Département de l'Environnement.

SOMMAIRE

1. Introduction.
2. Séance d'ouverture.
3. Objectifs de l'atelier.
4. Participation.
5. Déroulement des travaux de l'atelier.
6. Recommandations
7. Résultat de la campagne de contrôle à blanc des gaz d'échappement

Annexes

Annexe I : Programme de l'atelier

Annexe II : - Discours de Monsieur le Directeur de la Réglementation et du Contrôle

- Discours de Mme Jane AKUMU, Coordinatrice du Programme carburant et véhicule propre, PNUE

Annexe III : Liste des participants

Liste des abréviations

- PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- SEEE** : Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement
- DRC** : Direction de la Réglementation et du contrôle
- DSPR** : Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques
- DEPP** : Direction des Etude de la Planification et de la Prospective
- DMN** : Direction de la Météorologie Nationale
- MEMEE/DEM** : Ministère de l'Energie des mines de l'eau et de l'environnement/ Département de l'Energie et des mines.

1. Introduction :

Le secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement (SEE) a bénéficié de la part du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) d'un soutien financier pour la réalisation du programme "Carburants et Véhicules Propres au Maroc", et ce, suite aux recommandations de l'atelier régional organisé, à Tunis du 14 au 16 août 2008, conjointement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Tunisien et le PNUE sur « Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air ». . A l'issue de cette manifestation il a été recommandé d'organiser au Maroc un atelier similaire d'information et de sensibilisation sur les carburants et la qualité de l'air.

Dans ce cadre, l'organisation dudit programme au Maroc a consisté en :

- ✓ L'organisation d'une campagne de contrôle à blanc des gaz d'échappement (Rabat 8-9-10 avril 2010) ;
- ✓ L'organisation d'un atelier régional (Rabat 12 et 13 avril 2010) ;
- ✓ L'organisation d'une visite de la raffinerie SAMIR à Mohammédia (14 avril 2010) ;
- ✓ L'organisation d'une campagne de sensibilisation sur l'impact de la pollution de l'air sur la santé humaine en faveur des écoliers. **Cette campagne est programmée pour la première semaine de Mai 2010.**

2. Séance d'ouverture :

Cette manifestation a été inaugurée par Monsieur **Brahim Ziani**, Directeur de la Réglementation et du Contrôle au Département de l'Environnement qui a mis l'accent sur l'importance de l'organisation de ce genre d'atelier permettant l'échange de l'information et des expériences entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, en matière de la qualité des carburants et de la qualité de l'air.

Monsieur ZYANI dans son discours d'ouverture a saisi l'occasion pour rappeler les différentes actions entreprises au Maroc, et qui ont permis notamment :

- ✓ Le renforcement du cadre législatif et réglementaire relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique ;
- ✓ La promulgation de normes de qualité de l'air et d'émission ;
- ✓ La mise en place des outils de la surveillance de la qualité de l'air ;
- ✓ L'introduction au marché national de nouveaux produits des carburants de qualité meilleurs, sans plomb pour l'essence et 50 ppm pour le gasoil, etc.

Enfin et au nom de Monsieur le Secrétaire d'Etat, il a remercié la représentante du PNUE pour l'appui technique et financier à ce programme ainsi que les représentants de la délégation Algérienne et Tunisienne d'avoir répondu présent à cette manifestation, tout en souhaitant que les relations entretenues entre le SEEE et le PNUE se maintiennent et se renforcent dans le futur.

Ensuite Madame Jane AKUMU (PNUE) est intervenue pour expliquer le contexte de l'organisation de ce genre de manifestation qui rentre dans le cadre du partenariat sur les carburants et les véhicules propres en Afrique, lancé par le PNUE depuis

2002 suite à la conférence mondiale de Johannesburg sur le développement durable.

De sa part, Mme Jane AKUMU a donné un aperçu général sur la qualité des carburants en Afrique notamment en ce qui concerne la teneur en soufre, qui dans la majorité des pays de l'Afrique dépasse la moyenne de 500 ppm.

Enfin, elle a félicité le Maroc des efforts fournis en matière d'amélioration de la qualité des carburants sachant que le Maroc est le seul pays africain ayant introduit sur le marché le diesel 50 ppm, depuis janvier 2009. A ce propos, elle a mis l'accent sur la nécessité pour les autres pays magrébins, de suivre l'expérience marocaine concernant l'introduction des carburants propres vu l'intérêt qu'elle présente pour le pays afin de mieux préserver la qualité de l'air et contrôler les autres sources de pollution atmosphériques

3. Objectifs de l'atelier:

L'objectif de l'atelier était d'une part de sensibiliser et d'informer les principaux partenaires nationaux impliqués dans la gestion de la qualité de l'air notamment sur les actions entreprises pour la lutte contre la pollution atmosphérique, et d'autre part l'occasion permettant l'échange d'information et des expériences entre le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, en matière de la qualité des carburants et de la qualité de l'air.

4. Participation :

Ont pris part aux travaux de cet atelier, des représentants des différents départements ministériels et organismes concernés par la gestion de la qualité de l'air ainsi qu'une importante délégation composée des représentants de l'Algérie, de la Tunisie et des experts du PNUE. (cf. liste des participants jointe en annexe).

5. Déroulement des travaux de l'atelier :

L'atelier s'est déroulé durant 2 jours :

Suite à l'adoption de l'ordre du jour (ci-joint le programme, Annexe I), les travaux de l'atelier se sont déroulés en séance plénière qui a été présidée par Monsieur Hafid El Oualja Chef de service des Normes et Standards (DRC/SEEE). Ensuite le Président a désigné trois rapporteurs :

- Mr Abderrahman BOUKADOUM ; Algérie
- Messieurs Mustapha Mellouki et Mohamed AMOUNAS ; SEEE/Maroc

• Le lundi 12 avril 2010 :

Les présentations ont porté sur les thèmes suivants :

- Qualité de l'air : Programme National de lutte contre la Pollution Atmosphérique, par Monsieur Hassan Bahhar (SEEE/DEPP) ;

- Cadre juridique régissant la qualité de l'air, par Monsieur Mellouki Mustapha (SEEE/DRC) ;
- Cadastre des émissions au Maroc, par Monsieur Karim Benabess (SEEE/DSPR) ;
- Caractéristiques des carburants au Maroc par Monsieur Soulaimani (MEMEE/DEM);
- Actions entreprises par le secteur du transport pour la lutte contre la pollution de l'air, par Monsieur Youssef Esshaimi (Ministère de l'Équipement et des Transports);
- Réseau national de la surveillance de la qualité de l'air au Maroc par Mme Maatouk Nadia (DMN);

L'ensemble de ces présentations ont donné un aperçu sur l'ensemble des actions entreprises par les différents départements et structures et qui visent à assurer une bonne qualité de carburants commercialisés au Maroc et la maîtrise de la qualité de l'air.

- Partenariat pour les carburants et véhicules propres cas de -l'Afrique du Nord, par Mme. Jane AKUMU ;
- Caractéristiques des carburants et des véhicules en Europe, par Mr André Douaud, consultant international mandaté par le PNUE ;

Les débats qui ont suivi ces présentations ont permis de soulever plusieurs questions qui ont concerné :

- ✓ L'impact de l'introduction du carburant 50 ppm sur la qualité de l'air au Maroc ;
- ✓ La procédure d'alerte au Maroc en cas de dépassement des seuils d'alertes ;
- ✓ Les modalités de transferts des données sur les carburants et la qualité de l'air entre les pays participants dans l'atelier et le PNUE ;
- ✓ L'application par le Maroc de l'exonération fiscale pour les projets dans le domaine de la lutte contre la pollution de l'air prévue par la loi 13-03, etc.

S'agissant du premier point, les différents intervenants ont confirmé que la qualité de l'air a connu une nette amélioration à partir de la date de l'introduction du gasoil 50 ppm ; Cela a été confirmé par les résultats du réseau de surveillance de la qualité de l'air et aussi par les résultats des testes à blanc effectué par le Département de l'Environnement. Les conclusions qui ont été tirées des ces opérations de suivi ont conduit à déduire que la qualité de l'air ne dépend pas seulement de la qualité des carburants mais aussi de la qualité et l'état du parc automobile au Maroc et de la qualité du contrôle technique des voitures.

A cet égard, le représentant du Ministère de l'Équipement et des Transports a précisé que le Ministère a entrepris un programme ambitieux de mise à niveau des Centres de Visite Technique en vue de rehausser le contrôle au niveau des standards internationaux, de garantir des contrôles techniques fiables et inciter à l'amélioration de l'état mécanique du parc automobile.

Pour ce qui concerne la procédure d'alerte, les interventions ont pu montrer que les procédures adoptées par les différents pays participants à l'atelier sont pratiquement similaires. Les procédures d'alerte dans les trois pays sont ordonnées aux niveaux régionaux par les représentants des autorités locales et qui visent à travers une série de mesures la diminution de l'impact de la pollution observée sur la santé de la population sensible.

D'autre part, l'article 23 de la loi 13-03 prévoit l'institutionnalisation d'un régime d'incitations financières et d'exonérations fiscales conformément aux conditions fixées par les lois de finances, en vertu desquels sont accordées des aides financières et des exonérations douanières et fiscales partielles ou totales, lors des opérations d'acquisition des appareils et équipements nécessaires à la réalisation des investissements envisagés.

Vis-à-vis de l'échange des données entre le PNUE et les pays participants à l'atelier, un questionnaire va être envoyé par le PNUE qui va permettre d'actualiser les données sur la qualité de l'air et les carburants dont dispose le PNUE.

- **Le Mardi 13 avril 2010 :**

Les travaux durant cette demi-journée ont été présidés par Monsieur Farid Nezzar, représentant de la délégation Algérienne.

Les thèmes abordés par les différentes présentations ont concernés les sujets suivants :

- ✓ Expérience européenne en matière de la qualité de l'air et de la lutte contre les gaz à effet de serre. Présenté par Mr. André Douaud
- ✓ Association des raffineurs africains (ARA), M. M'hamdi; SAMIR – Maroc.
- ✓ Pollution de l'air par les transports en Algérie (M. Farid NEZZAR, Directeur d'Études ; Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme ; Algérie)
- ✓ La qualité de l'air et l'usage des carburants et véhicules propres en Tunisie (Mr. AJIMI Brahim, Président Directeur Général de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR), Ben El Haj Kacem Houda Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) Tunisie)

Les sujets abordés par ces présentations ont concernés les points suivants :

1. **Association des raffineurs africains (ARA) :** L'Association des Raffineurs Africains (ARA), a vu le jour à Johannesburg à l'occasion de la conférence mondiale de Johannesburg sur le développement durable. Elle a été initié par un ensemble de raffineurs africains (l'Afrique de sud, Nigeria, Maroc et d'autres pays subsaharien) ; Elle a fixé comme objectif l'identification d'un programme de développement et d'investissement pour satisfaire les exigences de la réglementation international en matière de qualité des carburants, les exigences techniques des constructeurs d'automobiles et les standards de respect de l'environnement.

A cet effet, plusieurs études et actions ont été entreprises et qui ont permis de :

- ✓ Réaliser une étude relative à l'identification de l'impact d'introduction des carburants propres sur la santé de la population des pays subsaharien. Cette étude a permis de confirmer la nette amélioration de la santé de cette population tout en identifiant le coût à gagner de ce type d'action dont le montant s'élève à 43 milliards de dollars contre 6 milliards de dollars nécessaire pour réaliser ces actions ;
- ✓ Identifier les besoins en investissement par chaque pays pour réaliser des projets de mise à niveau des raffineries africaines, et ce, afin de produire des carburants propre de l'ordre de l'euro 4. L'ARA compte entamer des discussions avec les gouvernements des pays africains avec l'appui de la Banque Mondiale et d'autres organismes pour discuter les conditions de réalisation de ces investissements ;
- ✓ Créer une académie des raffineurs dont le siège sera à la Samir-Mohammedia -Maroc.

2. **Pollution de l'air par les transports en Algérie :** La présentation de Monsieur NEZZAR a concerné la stratégie Algérienne en matière de lutte contre la pollution de l'air due au transport. Cette stratégie a permis en premier lieu d'identifier les différentes causes conduisant à la création et à l'amplification de cette pollution (qualité des carburants, plans de déplacement urbain, mode de vie et comportement des citoyens, moyens de transport, etc.). Ensuite, elle s'est penchée à mettre en place un plan national de lutte contre la pollution de l'air qui comprend plusieurs axes de travail à savoir :

- ✓ L'installation du réseau de surveillance de la qualité de l'air,
- ✓ L'adoption d'un nouveau cadre réglementaire et normatif relatif à la gestion de la qualité de l'air,
- ✓ La révision du code de la route qui a prévu le renforcement des conditions de contrôle des voitures,
- ✓ Le retrait de la circulation des voitures qui dépassent de 30 ans,
- ✓ La promotion du transport collectif (tramways dans les villes ayant plus de 400 000 personnes de populations).
- ✓ L'encouragement de l'utilisation des carburants propres, type GPL, surtout pour le transport collectif, etc.

3. **La qualité de l'air et l'usage des carburants et véhicules propres en Tunisie :** La présentation a concerné deux volets distincts à savoir la stratégie Tunisienne en matière de qualité des carburants qui a concernée plusieurs actions juridiques et pratiques et l'amélioration de la qualité des carburants en Tunisie, qui a permis le retrait des carburants qui contient le plomb, et l'introduction par importation des gasoils de 10 PPM.

La stratégie adoptée en Tunisie dans le domaine de la gestion de la qualité de l'air a permis la réalisation de plusieurs actions à savoir :

- ✓ Inventaire des polluants issus des sources fixes et mobiles sur tout le territoire tunisien ;

- ✓ Réalisation des cadastres des émissions permettant de localiser géographiquement le niveau de chaque polluant ;
- ✓ Mise en place un réseau national de la qualité de l'air (20 stations fixes et 2 mobiles) ;
- ✓ Identification des protocoles, des modes et des différents moyens techniques de la surveillance de la qualité de l'air et du contrôle des émissions des sources fixes et mobiles en Tunisie ;
- ✓ Mise en place un nouveau cadre réglementaire et normatif régissant la qualité de l'air en Tunisie, etc.

Suite aux discussions et interventions des différents participants, des recommandations sur le plan national et international ont été formulées par l'assistance.

Conclusions Générales :

Les trois pays sont très en avance en matière de lutte contre la pollution de l'air et la promotion des carburants propres. Ces pays ont renforcé leurs réglementations en matière de la qualité de l'air et disposent d'un niveau de maîtrise scientifique et technique permettant la surveillance de la pollution de l'air et d'identifier les différents scénarii d'amélioration de la qualité de l'air dans ces pays.

Recommandations :

- Organiser un atelier similaire en Algérie avec l'appui technique et financier du PNUE ;
- Créer un réseau d'échange d'informations et de données entre les trois pays (Tunisie, Algérie et Maroc) sur la qualité de l'air, la qualité des carburants et les véhicules propres ;
- Créer un réseau de surveillance de la qualité de l'air et un laboratoire régional de la métrologie pour les pays du nord de l'Afrique ;
- Répondre au questionnaire du PNUE concernant les données et les statistiques relatives à la qualité de l'air, les carburants et les véhicules propres dans les trois pays, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.
- Solliciter un appui technique et financier du PNUE pour assister le Maroc à l'élaboration d'une réglementation relative aux émissions émanant des sources mobiles.

A la fin des travaux de cet atelier, Mr Hafid El Oualja et Mr Farid NIZAR ont remercié les organisateurs, les participants pour leur contribution et leur intervention ainsi que le PNUE pour l'assistance continue à ce genre de manifestation.

Résultat de la campagne de contrôle à blanc des gaz d'échappement

Cette campagne représente la deuxième activité du programme carburant et véhicules propres, qui s'est déroulée du 8 au 9 avril 2010, à l'avenue Hassan II à Rabat, en collaboration avec la Direction Générale de la Sûreté Nationale et les services techniques de la Wilaya de Rabat.

Les mesures ont été effectuées par les techniciens du Laboratoire National de l'Environnement qui disposent du matériel technique d'analyse (3 analyseurs des gaz d'échappement), et les véhicules ont été contrôlés par le biais de l'intervention de deux Agents de police relevant de la Wilaya de police de Rabat.

Durant les trois jours de campagne contrôle, 62 véhicules diesel et 24 véhicules essence ont été contrôlés. Les résultats de l'analyse des gaz d'échappement ont été communiqués immédiatement aux bénéficiaires du contrôle ainsi que des conseils d'entretien du moteur du véhicule en cas de dépassement de la norme marocaine d'émission de gaz d'échappement ont été donnés par les techniciens.

Des supports de sensibilisation ont été également distribués à cette occasion, il s'agit de :

- Un carnet d'entretien du véhicule avec une fiche reflex sur l'entretien et les comportements à suivre pour éviter la pollution de l'air
- Un dépliant sur l'impact de la pollution de l'air
- Des casquettes et des T-Shirt portant un message de sensibilisation sur la pollution de l'air.

Conclusion :

Sur l'ensemble des véhicules contrôlés, les résultats ont été optimistes : 79% des véhicules diesel et 71% des véhicules essence ont été conforme. Le détail des résultats est expliqué dans les tableaux ci-dessous :



Journées de sensibilisation et d'information sur la qualité de l'air au sein des établissements scolaires

Pleinement conscient du rôle inestimable que peut jouer l'enfant et le jeune dans l'effort de protection des ressources naturelles et la lutte contre leur dégradation en étant une cible active et passive, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement a organisé, en collaboration avec quelques établissements scolaires et avec l'appui du Programme des Nations Unies pour l'Environnement des journées de sensibilisation et d'éducation au profit des élèves des établissements scolaires à savoir l'école Toubkal et les collèges Essabil et Najaii et ce le 26 mars, le 15 avril et le 26 avril 2010.



Ces journées de sensibilisation qui s'inscrivent également dans le cadre du programme carburants et véhicules propres et qualité de l'air visaient principalement à :

- Sensibiliser les élèves de façon plus directe aux impacts de la pollution de l'air sur la santé et sur l'environnement,
- Inciter les parents, à travers les enfants, à faire contrôler leur véhicule.
- Accompagner l'opération de contrôle à blanc des gaz d'échappement des véhicules.

Ont bénéficié de ces journées de sensibilisation près de **500** élèves et qui ont été sensibilisés aux problèmes liés à la pollution de l'air en particulier, tout en les mobilisant en faveur de la protection de l'environnement en général.

Ces journées de sensibilisation s'articulaient autour des axes suivants :

- Exposé sur la valeur de la qualité de l'air, les sources de pollution de l'air ainsi que les impacts de cette pollution sur la santé ;
- Diffusion de messages de sensibilisation pour réduire la pollution atmosphérique notamment à travers la promotion du transport en commun et du transport écologique (tramway), l'amélioration de la circulation urbaine et la création des zones piétonnes dans les villes, l'amélioration de la qualité des combustibles et des carburants (utilisation de gasoil moins riche en soufre et l'essence moins riche en plomb), la création d'espaces verts dans les villes, le regroupement des unités industrielles en dehors des agglomérations urbaines, l'utilisation des technologies propres et des techniques de traitement des émissions atmosphériques, la promotion des énergies renouvelables (énergie solaire, énergie éolienne, etc...) ;
- Distribution des supports de communications promotionnels (tee-shirts, casquettes, dépliants, carnets d'entretien des véhicules et affiches) ;
- Campagne de plantation dans une partie de l'établissement Najaii ;
- Activités de démonstration sur les techniques suivies pour diagnostiquer la qualité de l'air dans un quartier ;
- Séance d'évaluation et de perception des élèves des sujets expliqués et des messages véhiculés.

Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement a saisi cette occasion pour doter le club de l'environnement de l'école Najaii de matériel informatique composé d'un ordinateur et d'une imprimante ainsi que des copies du film documentaire sur l'environnement.



Campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air

Couverture médiatique

La campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air menée au cours du mois d'avril 2010 a connu vaste couverture médiatique assurée par les chaînes de télévision nationales (2M et TVM) et par plusieurs radios. Des interview et des reportages sur l'utilisation des carburants et véhicules propres pour l'amélioration de la qualité de l'air et le contrôle des gaz d'échappement ont été diffusés le long du déroulement de la campagne.

Des articles de presse écrite, concernant cette campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air ont été également publiés dans plusieurs journaux nationaux.

ANNEXES

Annexe I:

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de
l'Energie, des Mines, de l'Eau et de
l'Environnement chargé de l'Eau et de
l'Environnement
Département de l'Environnement

Royaume du Maroc

المملكة المغربية



Atelier Régional sur «Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air»

Rabat 12-13-14 avril 2010

Programme de l'Atelier

Lundi 12 avril

- 08 :30 - 09 :00** : Accueil et enregistrement des participants
- 09 :15 – 09 :45** : Allocution d'ouverture (Département de l'Environnement; PNUE)
- 09 :45 – 10 :00** : Pause café
- 10 :00 – 10 :30** : Qualité de l'air : Programme National de lutte contre la pollution
Atmosphérique et actions entreprises (**Hassan BAHHAR, Département
de l'Environnement - Maroc**)
- 10 :30 - 11 :00** : Aspects réglementaires et normatif (**Mustapha Mellouki,
Département de l'Environnement - Maroc**)
- 11 :00 – 11 :30** : Partenariat pour des carburants et véhicules propres –Cas de
l'Afrique du Nord- (**Mme Jane AKUMU - PNUE**)
- 11 :30 – 12 :00** : Caractéristiques des carburants (Youssef eshaimi **Département de
l'Energie et des Mines – Maroc**)
- 12:00 – 12 :30** : Actions entreprises par le secteur du transport pour la lutte contre la
pollution de l'air (Département du Transport – Maroc)
- 12 :45 – 14 :00** : Déjeuner
- 14 :30 – 15 :00** : Cleaner cars for cleaner fuels to improve urban air quality: European
Experience – CCFA- **Mr. André Douaud**
- 15 :00 – 15 :30** : Réseau national de surveillance de la qualité de l'air (Madame
Maatouk Nadia, **Direction de la Météorologie Nationale – Maroc**)
- 15 :30 – 16 :30** : Discussions-recommandations

Mardi 13 avril

09 :00 – 09 :45 : Cleaner cars for cleaner fuels to improve urban air quality: European Experience – CCFA- **Mr. André Douaud**

09 :45 – 10 :15 : Presentation of Afri Specifications - African Refiners Association –**M. M’hamdi; SAMIR – Maroc**)

10 :15 – 10 :30 : Pause café

10 :30 – 11 :00 : Pollution de l’air par les transports en Algérie (**M. Farid NEZZAR, Directeur d’Études ; Ministère de l’Aménagement du Territoire, de l’Environnement et du Tourisme ; Algérie**)

11:00 – 11 :30 : La qualité de l’air et l’usage des carburants et véhicules propres en Tunisie (**Mr. AJIMI Brahim, Président Directeur Général de la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR), Tunisie**)

11 :30 -12 :30 : Synthèse et allocution de clôture,

12 :55 : Fin de l’atelier

13 :00 : Déjeuner

Mercredi 14 avril

(Visite de la raffinerie SAMIR à Mohammedia)

09 :00 : Départ de l’hôtel

10 :15 : Arrivée à la raffinerie : Accueil des participants

10 :30 : Présentation du projet de modernisation et de mise à niveau des unités de production de la raffinerie

13 :00 : Déjeuner

15 :00 : Retour à l’hôtel.

Annexe II Discours

Allocution d'ouverture

De Monsieur Brahim ZYANI, Directeur de la Réglementation et du Contrôle

Atelier Régional sur «Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air».

Hôtel Farah, Rabat du 12 au 14 avril 2010.

Honorables Représentants des autorités Algérienne, Marocaine et Tunisienne

Mme la Représentante du PNUE à Nairobi

Mr. Le représentant de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de

l'Environnement ;

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable d'être parmi vous aujourd'hui pour le lancement des travaux de cet atelier régional, qui regroupe les trois pays maghrébins le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, et qui sera consacré à la problématique de la qualité de l'air et les caractéristiques des carburants propres.

Permettez-moi tout d'abord de vous exprimer, mes vifs remerciements d'avoir accepté notre invitation pour participer à cette manifestation tout en vous souhaitant un agréable séjour parmi nous.

Mes vifs remerciements vont également à la Division de Technologie, Industrie et Economie du Programme des Nations Unies pour l'Environnement pour l'appui technique et financier accordé au Maroc pour la réalisation de ce programme, et je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue à Mme Jane AKUMU coordinatrice du programme Carburant et véhicule propre au PNUE.

Mesdames et Messieurs,

Cette activité a été programmée suite à l'atelier régional, qui a été organisé conjointement par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable Tunisien et le PNUE sur « Les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air », à Tunis du 14 au 16 août 2008, et à l'issue duquel il a été recommandé d'organiser dans chacun des trois pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc) des ateliers d'information et de sensibilisation sur les carburants et véhicules propres .

L'organisation de ce séminaire à l'occasion de la journée de la terre (22 avril), est d'une importance primordiale dans la mesure où il permettra d'informer et de sensibiliser les responsables des efforts entrepris à l'échelle nationale et au niveau régional sur les moyens d'atténuation de la pollution de l'air issues des sources mobiles et les contraintes économiques et techniques pour l'amélioration de la qualité de l'air en général. L'objectif spécifique de cet atelier est de montrer l'importance et les avantages des caractéristiques des carburants et l'état des véhicules pour l'amélioration de la qualité de l'air

En effet, étant conscient de l'importance de la dimension environnementale dans les programmes de développement, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement a lancé plusieurs actions visant l'amélioration de l'état de l'environnement en milieu urbain, dont on peut citer à titre d'exemple celles concernant la lutte contre la pollution de l'air. Les actions menées dans ce cadre visent :

- Le renforcement du cadre législatif et réglementaire relatif à la lutte contre la pollution de l'atmosphère ;
- La promulgation de normes de qualité de l'air et d'émission ;
- La surveillance des sources de pollution de l'air (mise en place d'un réseau national de stations fixes de surveillance, études éco épidémiologiques, cadastres des émissions atmosphériques,.....) ;
- La préparation d'un programme national de lutte contre la pollution atmosphérique;
- La modernisation du parc auto par la production et la commercialisation de la voiture économique ;
- L'appui technique et financier aux entreprises industrielles à travers le Fond de Dépollution industrielle FODEP pour la réalisation de projets de dépollution et l'adoption de technologies propres notamment pour les émissions dans l'air.
- Le renforcement du partenariat à travers les conventions cadre de partenariat pour la réalisation des projets intégrés dans le domaine de l'eau et de l'environnement avec les 16 régions du Royaume ;

La concrétisation de ces programmes est tributaire de l'implication des secteurs publics, privé et de la société civile. A cet effet, l'organisation des campagnes de sensibilisation et des ateliers permettant l'échange des expériences dans ce domaine va contribuer à la réalisation des objectifs qui leurs sont assignés.

A ce titre, la charte nationale de l'environnement et du développement durable en cours de réalisation, initiée sous les hautes instructions de sa Majesté le Roi Mohammed VI, permettra d'offrir une plate forme solide aux différents acteurs concernés pour s'impliquer davantage dans une démarche participative et de contribuer concrètement à une meilleure protection de l'environnement tout en maintenant l'équilibre préconisé entre développement économique et sociale ainsi que l'amélioration du cadre de vie pour les générations actuelles et futures. Telles sont les principes du développement durable.

Mesdames et Messieurs,

Avant de clore mon intervention, je vous souhaite plein de succès aux travaux de cet atelier.

Merci de votre attention.

Cleaner Fuels and Vehicles Workshop
Speaking Points – Jane Akumu, Programme Officer, UNEP DTIE, Transport Unit

Representatives of Government Ministries,
Representatives of research and academic institutions,
Policy experts,
Distinguished Delegates,
Ladies and Gentlemen,

Let me start by thanking Morocco for hosting this important workshop on cleaner fuels and vehicles that also brings participants from Algeria and Tunisia.

In many countries of the world, economic growth is associated with urbanisation and changing lifestyles. Increased motorization, especially the use personal vehicles, is one indicator of growth. This increase however has its own adverse effects in terms of increased vehicle emissions and congestion on the roads, especially in the rapidly growing cities of Africa.

The trend in the North African countries is not different from the other regions of the world. Countries in the region are rapidly urbanising and there is increased use of motor vehicles. For example, vehicle ownership in Tunisia rose from 94,161 in 1974 to 825,990 in 2004; Algeria from 154,231 in 1974 to 1,905,892 in 2005; and Morocco from 299,409 in 1974 to 1,335,619 in 2003. This increase has been matched with a corresponding rise in use of gasoline and diesel fuels used in vehicles.

The composition of fuel largely determines the emission of pollutants from vehicles. The four pollutants of concern are particulate matter, ozone, carbon monoxide, and sulphur dioxide. According to WHO estimates, 800 000 deaths from cardiopulmonary diseases and respiratory tract infections globally are due to outdoor urban particulate matter pollution (PM10 and PM2.5). The effects of air pollution have disproportionate adverse impacts on women, children and the elderly.

Sulphur and lead are the main culprits that contribute to increased emission of gaseous pollutants. The combustion of fuels with high levels of sulphur causes the emission of SO₂ which can cause respiratory illness and aggravates heart diseases. Lead is a carcinogen that causes cancer and lowers the IQ of children among other adverse effects.

It is in recognition of the need to improve the quality of fuels and vehicles in developing and transition countries that UNEP set up the Partnership for Clean Fuels and Vehicles (PCFV) at the World Summit on Sustainable Development (WSSD) in September 2002. I wish to report to you the success of this partnership in phasing out the use of leaded gasoline in Africa—only two countries are using limited amounts of leaded gasoline in Africa.

However, the challenge of ensuring cleaner vehicles in Africa goes beyond the elimination of lead to ensuring the use cleaner fuels and improved vehicles. Low sulphur fuel of 50 parts per million (ppm) or less coupled with more fuel efficient vehicles and the use of catalytic convertors would drastically reduce vehicle emissions. It is important to view fuels and vehicles as an integrated system—one supporting the other.

In addition, sustainable transport modes such as bus rapid transit (BRT) systems, public rail, and provision for non-motorised transport (NMT) modes should be promoted in all countries. I would wish to recognize the electric rail system in Tunis and NMT provisions including car free day programs introduced in most cities of the region. We would like to commend Morocco for the move to better fuels in 2009. The adoption of low sulphur specifications 50ppm and unleaded gasoline now will not only lead to the immediate reduction in vehicle emissions but also pave way for the introduction of cleaner vehicles technologies further improving air quality. I am wish to congratulate Morocco for being the first African country to move to low sulphur fuels.

I wish to assure you that UNEP will fully support the implementation of the recommendations of this workshop.

With those few remarks ladies and gentlemen, I would like to once again express our sincere gratitude for your participation. Thank you.

Annexe III: Liste des participants

Secrétariat d'Etat auprès du Ministère de l'Energie,
des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
chargé de l'Eau et de l'Environnement

Royaume du Maroc
المملكة المغربية

كتابة الدولة لدى وزارة الطاقة والمعادن

والماء والبيئة

المكلفة بالماء والبيئة

قطاع البيئة

الكتابة العامة

مديرية التقنين و المراقبة

Département de l'Environnement
Secrétariat Général

**Direction de la Réglementation et du
Contrôle**



**Atelier régional sur « les carburants propres et l'amélioration de la qualité de l'air »
Maroc ; Rabat 12-13 avril 2010**

Nom	Département /Fonction	Tél / Fax /Mail
Jane Akumu	UNEP , Kenya	Jane.Akumu@unep.org Tél : +25420 7623223/ Fax : 254 20 7625 264
Brahim ZYANI	DE/ Directeur de la Réglementation et du Contrôle	05 37 57 66 35/05 37 57 66 36
Hafid EL OUALJA	DE/DRC/ Chef de Service des Normes et Standards	h.oualja@gmail.com 212 (0) 661902124
Boukadoum Abderrahmane	Observatoire de l'Environnement Algérie	boukadoum@hotmail.com 213 66 127 22 68
Salim Derrar	Ministère de l'aménagement de territoire de l'Environnement et du tourisme Algérie	Derrar73@yahoo.fr 0021 432867 00213662116405
Ben El Haj Kacem Houda	Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE) Tunisie	rnsqa@anpe.nat.tn 00216 93 629 832 0021671 232 811
Farid Nezzar	Ingénieur en chef Directeur d'Etudes MATET Algérie	farid_nezzar@yahoo.fr 00213 214 328 67
Ladjimi Brahim	PDG STIR Tunis/ Tunisie	Ladjimi.brahim@stir.com.tn 0021671951155 FAX 0012671904008
André DOUAUD	CARENEXT conseil, France	Andre.douaud@gmail.com 33 6 99087701
Hamid Stambouli	LARATES / Gendarmerie Royale	0537642504
Noureddine Tijani	Gendarmerie Royale/Docteur LARATES	0666042900 0537642351/53

Najmi Ahmed	MEMEE/Ingénieur	0658436815 Mednajmi53@yahoo.fr
Essaoudi abdelghani	DGD TSPP/SAMIR	0661490232
Bounja Zouhair	SAMIR-Mohammedia	z.bounja@samir.ma
Saloua Senoussi	Service Régional de l'Environnement du Grand Casablanca	0522312261 /69 S2casablanca@gmail.com
Amal Kouraa	Service Régional de l'Environnement du Grand Casablanca	0522312261 /69 S2casablanca@gmail.com
El ouhabi Israf	Etudiante chercheur	0672260287
Omary El Habib	M. Santé /DELM	0537671743 omary@gmx.net
Mehdi Mohammed	DE /DSPR/S .air	0661629548 Mehdi.s3e@gov.com
Med Bouhallouch	Direction de la sécurité Publique /DCR	0661683053 Bouhallouch@yahoo.fr
Nezha Bendaoud	DPCC/DCE/ SIS	0537570654 nezhabendaoud@yahoo.fr
Fatima manar	DPCC/DCE/ SIS	0664728644 Fati-manar@yahoo.com
Youssef eshaimi	MET/DSPCT Chef de service	0537679431 eshaimi@gmail.com
Diab Abderrahim	DE/Service Régional Marrakech	0524457932 diabenviro@yahoo.fr
Benhanni Mohamed	DE/Service Régional /Settat	0523723350 /89 m.benhanni@gmail.com
Nada Samir	Journal Alahdat	0653666457
Sara El Amrani	Journal Alahdat	0610265928
Bouchra Sanaa	Service régional Kenitra	0667080268 Nouha_sanaa@yahoo.fr
Khalid Hamaoui	Journal alhadat	0661408080
Zoubair Naoual	Service régional Rabat zmour zair	0537571804 0662108154 N_zoubair@yahoo.fr
Bahhar hassan	DE/ Administrateur	0663433451 Hassan-toc21@yahoo.fr
Lachmi Benlarbi	Gendarmerie Royale	0661170233
Benchakroun Khalid	Magazine Environnement	0661784205 Khalidenviro@yahoo.fr
Bahassou Med	Suret� Nationale	066702646
Abdelali lahrichi	D�l�gu� de presse	0665135324

Mouhamed Soulainani	Département. Énergie et Mines	0641993455 m.soulaimani@mem.gov.ma
Benhmidane Jawad	DE/DRC/SC	0674639589 Jawadbenhmidane@yahoo.fr
Drissi Amina	DPPEI/SEI	0537570595 eamina@yahoo.fr
Hatin Khadija	DRC/SRC	0664229886 hatinekhadija@yahoo.fr
Fouad Ziadi	SEEE/DRC	0637570636 fouadziadi@yahoo.fr
Bouchikhi Abdelhamid	Département de l'Energie et Mines / ingénieur	0641993919 a.bouchikhi@mem.gov.ma
Maatouk Nadia	SEEE/Direction de la Météorologie Nationale	0522654826 Maatouk.nadia@gmail.com
Laila El Founti	DE/ Service Régional Kenitra	0661702430 0537374778
Hmida M'HAMDI	Directeur Technique SAMIR /Mohammedia	06 61 17 11 21 h.mhamdi@samir.ma
Abdelkader ARAD	Chef Département Energie & Environnement SAMIR /Mohammedia	06 61 09 68 94 05 23 31 93 29 a.arad@samir.ma

DE : Département de l'Environnement-Maroc

SEEE : Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement